



Les Manufacturier de la Mauricie et du Centre du Québec

Positionnement de l'organisme en faveur de l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres de Saint-Laurent

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Mai 2014

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Présentation des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec (MMCQ)	3
3. Intérêt des MMCQ pour le gaz de shale.....	4
4. Positionnement des MMCQ face au gaz de shale	7
5. Conclusion.....	8

1. Introduction

Le dossier de l'exploration et l'exploitation du gaz naturel provenant des couches de shale a été largement médiatisé et a suscité beaucoup de débats au Québec. Comme les réserves de gaz de shale se retrouvent en grande partie sur le territoire que desservent les Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec (MMCQ), ce dossier a amené notre organisme à se questionner sur les incidences qu'aura cette industrie émergente sur nos entreprises manufacturières et à se positionner.

C'est dans cet ordre d'idée que les MMCQ désirent se prononcer en faveur du développement de cette industrie sur son territoire sous réserve que ce développement se fasse dans le plus grand respect de l'environnement, de la qualité de vie des résidents tout en maximisant les retombées économiques pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

2. Présentation des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Les Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec (MMCQ) est un réseau d'affaires par excellence. Nous sommes voués à l'amélioration continue de la compétitivité de l'industrie manufacturière pour ainsi maximiser la prospérité des entreprises manufacturières.

Notre rôle est d'être le leader de premier plan :

- Par l'accroissement de la compétitivité (approvisionnement/productivité/ressources humaines)
- Par le développement de nouveaux marchés
- Par la vigie et diffusion d'information pertinente
- Par le maintien d'un environnement propice à la concertation et au réseautage.

Le statut :

Les Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec (MMCQ) est un organisme à but non lucratif.

Les membres:

Toutes les entreprises manufacturières de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont automatiquement membres de l'organisme et ce sans aucune cotisation ou carte de membre à payer. Actuellement les MMCQ comptent 1700 membres.

3. Intérêt des MMCQ pour le gaz de shale

En novembre 2010, environ 13% des besoins en énergie du Québec sont comblés par l'utilisation du gaz naturel, lequel provient en très grande partie de l'Ouest canadien. Le gaz naturel est intégré depuis plusieurs années dans l'économie québécoise et dans le quotidien des québécois et son utilisation n'est aucunement remise en question. Dans notre environnement le gaz naturel est venu remplacer l'utilisation d'hydrocarbures beaucoup plus polluants et réduire notre dépendance envers le pétrole importé.

Dès que l'on est convaincu que la consommation du gaz naturel est bénéfique pour le Québec, la logique veut que l'on consomme celui qui gît sous nos pieds au lieu de le transporter par gazoduc de l'autre bout du Canada diminuant ainsi le risque lié au transport. Il faut signaler que le transport du gaz sur une aussi grande distance génère des pertes de l'ordre de 3% à 6%, pertes qui affectent directement le bilan d'émission de gaz à effet de serre en plus de générer des coûts importants qui pourront être évités. De plus, le coût du transport du gaz de 1 à 2 \$/Mcf a une incidence importante sur les coûts d'exploitation des entreprises de nos membres.

Cette conclusion paraît facile, mais il faut se rappeler que lors de l'implantation des infrastructures de gaz naturel au Québec les technologies permettant d'exploiter le gaz de shale contenu dans notre sous-sol étaient inexistantes. Or ces technologies se sont développées mondialement depuis trente (30) ans.

Selon les estimations actuelles, le Québec et particulièrement le Centre-du-Québec possède dans son sous-sol des quantités de gaz de shale telles qu'elles pourraient nous permettre d'atteindre l'autonomie complète par rapport au gaz naturel de l'Ouest. Par ailleurs l'exploitation de cette ressource supporterait la croissance économique et le développement régional par l'utilisation d'une source d'énergie à meilleur prix. Cette exploitation ouvrirait aussi une possibilité d'exportation d'une source d'énergie qui remplace avantageusement d'autres sources d'énergie fossiles beaucoup plus polluantes et plus génératrices de quantités plus importantes de gaz à effet de serre.

Comme les technologies d'exploration et d'exploitation des gaz de shale ne sont pas encore parfaitement maîtrisées, ce domaine représente un terrain extrêmement propice au développement scientifique et technologique auquel les Québécois et particulièrement les entreprises membres des MMCQ pourraient participer. De plus, les étapes d'exploration (prospection des zones gazières), d'exploitation (mise en place des installations de compression) et de développement de la consommation (exploitation des installations et infrastructures de consommation) représentent un potentiel de développement économique important pour les régions impliquées et en particulier pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Une consultation a été menée auprès de 1100 entreprises manufacturières représentées par les MMCQ. Sur les 35 réponses obtenues, 50 % des entreprises mentionnent qu'elles voient dans le développement de l'industrie du gaz de shale un potentiel d'affaires moyen de l'ordre de un 1,2 M\$ annuellement par entreprise. Ce potentiel d'affaires provient entre autres d'éléments tels que :

- Fourniture d'équipements
- Fourniture de matières consommables
- Développement de nouvelles technologies
- Création d'emplois généraux
- Création d'emplois de haut niveau technique
- Possibilité de rapatrier des travailleurs québécois œuvrant sur des chantiers similaires dans l'Ouest canadien
- Développement d'une expertise exportable
- Développement de composantes et d'équipements spécialisés exportables
- Soutien à la recherche universitaire et à l'innovation

Plusieurs préoccupations légitimes ont été soulevées dans la population. Des questions ont été posées; certaines ont obtenu réponse, d'autres sont encore en attente.

Parmi les principales préoccupations de la population envers cette industrie émergente au Québec les plus importantes sont les suivantes : le risque de contamination des nappes phréatiques, l'utilisation, le traitement et la réutilisation de l'eau requise pour les forages et la fracturation de la roche. Entre autres aussi les préoccupations relatives à toute exploitation industrielle tel que : la proximité entre les installations et les résidences, le bruit, les odeurs, l'impact sur la valeur des propriétés, l'intensification de la circulation de véhicules industriels et les droits d'accès.

Ces préoccupations, largement traitées par d'autres groupes, font partie intégrale du présent mandat du BAPE. Les MMCQ ont pris connaissance des études, et analyses qui traitent des préoccupations légitimes de la population québécoise. Nous sommes arrivés à la conclusion que les solutions sont soit déjà connues soit qu'elles ne représentent pas de défis technologiques trop importants. En ce sens, nous n'ajouteront rien à ce débat dans le présent mémoire.

4. Positionnement des MMCQ face aux gaz de shale

Les Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-québec ne prétendent pas être des experts dans le domaine de l'exploitation gazière. Cependant à la lumière des informations cumulées, de la documentation scientifique et professionnelle existante et de la consultation auprès de nos membres, nous désirons présenter par ce mémoire la position de notre organisme sur cet important dossier.

En premier lieu, la position des MMCQ est basée sur l'expérience l'industrie de l'exploitation du gaz de shale. Cette industrie est en exploitation depuis plusieurs années dans l'Ouest canadien et aux États-Unis. Armée de cette expérience technique et en main d'œuvre, l'industrie québécoise du gaz de shale pourra se développer avec succès sans générer d'évènements majeurs catastrophiques. À cette fin, l'industrie devra intégrer les principes fondamentaux du développement durables dans sa gestion quotidienne.

Nos entreprises manufacturières et de services possèdent les connaissances et les compétences requises pour réaliser avec succès ce type de projet et même se positionner à l'avant du peloton dans ce domaine.

Compte tenu des nombreuses discussions, réactions et recommandations formulées par les experts et la population, nous insistons pour que le Gouvernement du Québec mette en place un cadre réglementaire et normatif qui gèrera spécifiquement ce nouveau type d'industrie. Cet encadrement devra assurer que les aspects tels que l'intégrité environnementale, la protection de zones agricoles et le respect et les intérêts des communautés et des citoyens soient préservés.

5. Conclusion

En conclusion, sous réserve que toutes les activités liées à cette industrie, en l'occurrence, l'exploitation, l'installation des équipements, l'aménagement des territoires d'exploration et d'exploitation, l'exploitation du gaz et sa mise à disposition se réalisent en harmonie avec les principes fondamentaux du développement durable. Nous, les Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec adhérons étroitement à ces principes fondamentaux. Confiants quant à leur mise en œuvre, nous considérons que le développement de l'industrie du gaz de shale sur le territoire aura un effet très favorable pour le développement économique, social et environnemental.